



COMMISSION LOCALE D'INFORMATION

Réunion de la CLI du site de Creys-Malville
du 18 décembre 2015

Compte rendu

Compte rendu – Réunion de la CLI du site de Creys-Malville
du 18 décembre 2015

PRESENTS

Nom	Prénom	Titre/Fonction
Mme Blanc	Juliette	Ingénieur environnement EDF-CIDEN Creys-Malville
M. Bowie	Stéphane	Chargé de mission CLI, risques et sécurité au Département de l'Isère
M. Bonnard	Olivier	Maire de Creys-Mépieu
M. Causse	Jean-René	Conseil de l'ordre des médecins
M. Cazenave	Olivier	Chef de mission EDF Creys-Malville
M. Dezempte	Gérard	Président de la CLI de Creys-Malville, Conseiller départemental du canton de Charvieu-Chavagneux
M. Didelot	François	Chef de mission sûreté sécurité et radioprotection CIDEN de Creys-Malville
M. Escoffier	Richard	Adjoint à la Cheffe de division de Lyon de l'Autorité de sûreté nucléaire
M. Feuillet	Marcel	Représentant de la FRAPNA Isère
M. François	Yves	Représentant de la Chambre d'agriculture
M. Fillon	Philippe	1 ^{er} Adjoint au Maire de Creys-Mépieu
M. Gabelle	Claude	Président de SFEN Alpes
M. Giroud	Christian	Maire de Montalieu-Vercieu
M. Jurine	Vincent	Secrétaire général de la Sous-Préfecture de Belley
M. Kergoat	Mikaël	EDF-CIDEN Creys-Malville
M. Michaud	Thomas	Sous-Préfet de La-Tour-du-Pin

M. Pereira	Romain	Inspecteur ASN
Mme Peju	Nathalie	Adjointe à la mairie de Porcieu-Amblagnieu
Mme Pourtier	Annie	Conseillère départementale du Canton de Morestel, Maire de Le Bouchage
M. Taponard	Thierry	Responsable communication CIDEN de Creys-Malville
M. Tricoit	Alexis	Conseiller à la mairie de Porcieu-Amblagnieu
EXCUSES		
Nom	Prénom	Titre/Fonction
M. Barbier	Jean-Pierre	Député de l'Isère
Mme Bionda	Annie	Maire d'Ambléon
M. Blanc	Etienne	Député de l'Ain
M. Bonnetain	Jean-Paul	Préfet de l'Isère
M. De Choudens	Henri	Président de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa)
M. Degrelle	Denis	Préfecture 38, SIACEDPC
M. Desbordes	Roland	Président de la CRIIRAD
M. Georges	Olivier	Maire de Porcieu Amblagnieu
M. Giannoccaro	François	Directeur de l'IRMa
M. Lambert	Jacky	Maire de Briord
Mme Noars	Françoise	Directrice de la DREAL Rhône-Alpes
Mme Preveirault	Pascale	Sous-Préfet de Belley
M. Rosette	Laurent	Président de l'association AIRSEQ 75
Mme Thomines	Marie	Cheffe de division de l'ASN Lyon

Ordre du jour

- Introduction du Président de la CLI ;
- Compte-rendu de la CLI du 11 juin 2014 ;
- Vie du site depuis la dernière CLI ;
- Information de la CLI sur le démantèlement partiel de la station de pompage
- Fonctionnement de la CLI
 - Composition ;
 - Budget ;
- Questions diverses.

Compte-rendu des échanges

Introduction du Président de la CLI

Le nouveau Président de la CLI, Gérard Dezempte, souhaite la bienvenue aux membres présents. Il rappelle que suite aux élections départementales de 2015, le nouveau Président du Département, Jean-Pierre Barbier, lui a délégué la présidence de la CLI de Creys-Malville.

M Dezempte se présente, il est Maire de Charvieu-Chavagneux et Conseiller départemental du Canton de Charvieu-Chavagneux. Il rappelle qu'il n'est pas un novice au sein de cette instance puisqu'il a déjà eu à la présider en des périodes où les passions autour du fonctionnement de la centrale étaient plus exacerbées qu'autour de la phase actuelle de démantèlement.

Au regard du nombre de personnes présentes, il procède à un tour de table afin que chacun se présente.

Il rappelle que même si le Président change, les missions de la CLI restent les mêmes à savoir un lieu d'information de concertation de l'ensemble des parties prenantes et d'échange sur la vie du site autour de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et de l'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

Il propose ensuite de suivre l'ordre du jour.

1. Approbation du Compte rendu de la réunion CLI du 11 juin 2014

Le Président de la CLI : demande à l'assemblée s'il y a des remarques particulières sur le compte-rendu de la dernière réunion de la CLI.

Sans remarques particulières de la part des membres, le compte-rendu de la CLI du 11 juin 2014 est validé.

Le Président de la CLI : laisse la parole à M. Damien Bilbault, Directeur du CIDEN depuis juillet 2014 en remplacement de Mme Véronique Bouilly.

2. Vie du site depuis la CLI de juin 2014

M. Damien Bilbault, directeur du site de Creys-Malville, présente le site brièvement à l'aide de 4 diapositives synthétiques.

Diapositive 3 : historique

La construction du site date de 1984, le premier démarrage du réacteur date de septembre 1985, et le premier couplage au réseau, puisqu'une phase d'essai a eu lieu avant le couplage au réseau, date de janvier 1986. Le réacteur a fonctionné pendant 11 années, jusqu'à l'annonce faite le 19 juin 1997 de l'arrêt du réacteur Superphénix. A partir de cette date, 18 mois de procédures administratives ont été nécessaires avant la publication, en décembre 1998, du décret de mise à l'arrêt définitif (MAD). Suite à ce décret, les premières opérations de déconstruction ont été réalisées en 1999. Ce qui s'est traduit, par des opérations très visibles, puisqu'il s'agissait de démonter les cheminées, les lignes électriques, les transformateurs, les grosses tuyauteries qui cheminaient le long des bâtiments. En 2006 furent publiés les décrets permettant de mener à terme la déconstruction. Actuellement, les opérations de démantèlement se font plutôt à l'intérieur des bâtiments. La fin de la déconstruction est prévue en 2029.

Diapositive 4 : Rappel sur le planning général de déconstruction

De 1999 à 2008 ont eu lieu les opérations préalables au démantèlement, dont le déchargement du cœur du réacteur et la mise en place des machines pour le process de retraitement du sodium. La seconde étape qui s'étale de 2008 à 2017 consiste à retraiter l'ensemble du sodium. L'étape trois se déroulera de 2018 à 2023 et consistera au démantèlement du bloc réacteur et en l'assainissement des locaux. Enfin l'étape quatre qui aura lieu de 2024 à 2029 verra la démolition des bâtiments. Pour rappel, le bâtiment réacteur fait 40 m de haut et la cuve à elle seule fait 28 m.

Diapositive 5 : Principe de fonctionnement et état actuel

Cette diapositive montre en vis-à-vis deux schémas simplifiés montrant le principe de fonctionnement de Superphénix et l'état actuel au regard de toutes les opérations déjà effectuées.

Diapositive 6 : Deux Installations Nucléaires de Base (INB)

Le site compte 2 INB ou Installations Nucléaires de Base. La première installation (INB 91) est celle décrite précédemment appelée Superphénix et qui comporte le bâtiment réacteur

et les bâtiments connexes. C'est cette INB qui est actuellement en déconstruction. La seconde installation (INB 141), équivalente en termes de surface, s'appelle l'APEC ou Atelier Pour l'Entreposage du Combustible et sert à l'entreposage du combustible (le cœur qui a été utilisé pour le fonctionnement et un cœur neuf qui avait été commandé mais jamais utilisé). Cette installation est pérenne. Elle n'est donc pas en déconstruction et son autorisation d'exploitation va jusqu'en 2035.

Diapositives 7 et 8 : le site en 2015

M. Bilbault rappelle qu'en plus des 90 salariés d'EDF présent sur le site, le CIDEN fait travailler environ 300 prestataires majoritairement issus de la Région Rhône-Alpes pour un total de 600 000 heures travaillées (un peu moins que l'équivalent d'une unité de production du Bugey). Neuf embauches ont été réalisées en 2014-2015.

Le CIDEN (Centre d'ingénierie de déconstruction et d'environnement) devient la DP2D (Division.....)

Les dépenses annuelles de fonctionnement sont d'environ 19 M€/an dont 7 M€ profite directement à l'activité économique et aux entreprises locales (Ain 4,5 M€, Isère 1,2M€, Rhône 1 M€).

Diapositives 10 à 13 : la vie du site depuis la dernière CLI

Cinq ans se seront écoulés entre les premiers essais et l'arrêt de l'installation de traitement du sodium (TNA). 5 900 m³ de sodium ont été traités en 3,5 ans et qui ont donné lieu à la fabrication et l'entreposage de 38 139 blocs de béton sodé.

A l'issue de la fin de traitement du sodium, le percement et la découpe de tuyauteries en cuve par laser a été réalisé en faisant appel à des procédés innovants. Un premier robot, Charli, a été utilisé en 2014, puis un autre nommé Eloïse en 2015-16.

De même, en mars 2015, une station de pré-neutralisation a été mise en place afin de procéder à un premier traitement des effluents avant leur passage dans la station de neutralisation.

En parallèle, la fin du démantèlement des circuits secondaires a entraîné la fin du traitement des pièges froids qui consistaient à éliminer le sodium résiduel des parois internes. Les circuits secondaires se composaient de 1 350 m de tuyau qui ont été découpés ainsi que 4 vases d'expansion, de 5 mètres de diamètre chacun, ainsi que des pompes dans des galeries de 18 m de haut en périphérie de la cuve.

Diapositive 14 : Préparation de chantiers

A partir de 2017 et jusqu'en 2020, le démantèlement va consister en la préparation et la réalisation d'opérations de découpage télé-opérées des internes de la cuve et de la cuve elle-même. A côté de cela d'autres chantiers « plus petits » mais tout aussi importants se dérouleront.

Diapositive 15 : Des orientations managériales fortes

Dans le cadre des prochaines opérations, le site se doit d'accomplir les opérations de déconstruction tout en assurant l'exploitation et la sûreté de l'APEC (l'autre INB). Mais il doit aussi prendre en compte le fait que le risque pour les travailleurs devient plus important du fait de la nature des opérations et des expositions potentielles.

Toutefois, il faut bien avoir à l'esprit que le foncier reste propriété d'EDF et qu'un avenir industriel pour le site n'est pas à exclure.

Diapositive 17 à 23 : Le démantèlement des parties électromécaniques de l'ancienne station de de pompage

C'est la première fois depuis 10 ans que des travaux vont avoir lieu à l'extérieur du site et vont donc être visibles. Ils commenceront en février-mars 2016 et finiront en entre juin et juillet 2016.

La première opération consiste en la mise en sécurité des salles. En effet, la particularité de la station est qu'elle est immergée et il faut donc la mettre hors d'eau. Pour ce faire, des caissons de fermeture vont être mis en place pour condamner les pertuis. Ensuite il faudra pomper l'eau contenue dans les salles et tambours filtrants soit environ 4 000 m³ et la rejeter dans le Rhône.

Cependant, avant ces opérations, il sera nécessaire de procéder au retrait des sédiments qui depuis plusieurs années se sont déposés devant les pertuis. Un dragage va donc être fait par aspiration et les sédiments vont être rejetés dans le cours du Rhône.

Une fois ces opérations réalisées, le barrage flottant sera désolidarisé de ses ancrages et retiré. En parallèle, les opérations de retraits de l'ensemble des équipements se trouvant dans les salles de la station vont se faire, puis se sera au tour des équipements extérieurs pour finir par la mise en sécurité de la dalle par la condamnation de toutes les trémies.

Diapositive 24 : Interaction du projet avec l'environnement

Les rejets des sédiments dans le Rhône constituent la principale interaction avec l'environnement. Des analyses réalisées fin 2013 sur les sédiments ont montré que leur qualité était compatible avec un rejet dans le Rhône. Il y a environ 3 000 m³ de sédiments pour une durée de dragage d'environ 15 jours. L'analyse de l'état initial du milieu, de la période prévue et des effets proportionnés aux enjeux a mis en avant cette solution par rapport aux autres possibilités.

Concernant ce projet, une demande d'autorisation des opérations en milieu aquatique liées au démantèlement des parties électromécaniques de l'ancienne station de pompage du site de Creys-Malville a été faite auprès des Directions départementales des territoires de l'Isère et de l'Ain. Cette demande a donné lieu à la réalisation d'une enquête publique du 17 Août au 18 septembre 2015. Les seules demande de précision ont été fait par le Commissaire enquêteur à savoir, la justification du rejet dans le Rhône des sédiment dragués, la coordination avec les opérations de gestion des sédiments des barrages C.N.R et l'avis de la CLI sur ce projet.

Y François : il existe plusieurs installations d'irrigation en aval. Est-ce que l'on est sûr que les sédiments dragués ne vont pas aller se déposer un peu plus loin et potentiellement boucher ces installations.

D Bilbault : c'est quelque chose que l'on peut craindre et c'est pourquoi il a été choisi de réaliser les rejets des sédiments de dragage au milieu du Rhône et entre deux eaux afin de leur assurer une bonne dilution et un bon écoulement.

Y François : Lors de la dernière CLI, il avait été demandé que des prélèvements et des analyses soient faits au nord du site.

D Bilbault : En effet, depuis 2014, des analyses pérennes sont faites et elles apparaîtront dans le bilan annuel environnemental qui sera diffusé en avril-mai. Ce bilan sera envoyé aux membres de la CLI.

Président de la CLI : s'il n'y a pas d'autres questions, il est proposé d'émettre un avis sur le démantèlement des parties électromécanique de la station de pompage.

Avis favorable à l'unanimité

Fonctionnement de la CLI

M. Bowie informe les membres que le Président du Département a décidé de reconduire la composition des CLI iséroises pour les 3 années à venir. De même, le règlement intérieur de la CLI va être reconduit et sera validé lors de la prochaine Assemblée générale.

Le budget prévisionnel 2015 a été estimé à 7 370 €. Une demande de subvention a été faite auprès de l'autorité de sûreté nucléaire qui peut financer jusqu'à 50% maximum du budget de la CLI. L'ASN a accordé une subvention de 3 685 € à la CLI.

L'année étant presque terminée, le réalisé de la CLI se monte à 6 600 € soit un taux de réalisation de 90%. La part de la subvention de l'ASN dans le réalisé est donc de 55 %.

Concernant le budget 2016, il devrait être du même ordre de grandeur, sauf ajout de nouvelles dépenses comme la réunion publique annuelle que doivent faire les CLI. En effet, suite à la promulgation de la Loi de Transition énergétique du 18 août 2015, les CLI doivent réaliser annuellement une telle réunion d'information. Les modalités sont en cours de définition.

le budget prévisionnel 2016 sera présenté lors de la prochaine CLI.

Questions diverses

Le Président de la CLI : demande à l'ASN si elle souhaite ajouter quelque chose.

M. Escoffier prend la parole. L'ASN n'a pas d'éléments à rajouter en ce qui concerne la présentation du CIDEN. Il ajoute juste qu'en 2015 l'ASN a effectué 5 inspections sur le site et que le bilan de celles-ci ainsi que l'appréciation 2015 du site seront présentés lors de la prochaine CLI.

Président de la CLI : En l'absence d'autres questions ou remarques, le Président de la CLI remercie les membres présents et informe que la prochaine CLI aura lieu mi-2016.

D. Bilbault : remercie à son tour les membres, informe que les vœux du CIDEN auront lieu le 25 janvier prochain à 18h30 et invite les membres à une petite collation.

Le Président de la CLI

G Dezempte